



Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

# Rapport d'activité 2021



Syndicat mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze  
11 cours de la chicane 34800 Clermont-l'Hérault  
04 67 44 68 86 - [info@lesalagou.fr](mailto:info@lesalagou.fr) - [www.grandsitesalagoumourèze.fr](http://www.grandsitesalagoumourèze.fr)



<b>Objectif 1 : Protéger les paysages des 2 cœurs de site, gage d'un développement local durable.....</b>	<b>2</b>
<b>1. Maîtriser la fréquentation pour préserver les paysages des cœurs de site.....</b>	<b>2</b>
Les patrouilles du Grand Site et le code de conduite.....	2
Evaluer : l'observatoire de la fréquentation .....	3
Entretien du Domaine départemental .....	4
Actions contre les espèces invasives .....	6
<b>2. Requalifier les infrastructures d'accueil : les 3 pôles.....</b>	<b>7</b>
Pôle de Clermont l'Hérault – berges du lac.....	8
Pôle des Vailhès – berges du lac .....	8
.....	8
Pôle de Mourèze – village et cirque.....	8
<b>3. Décentrer la fréquentation des cœurs de site – déplacements doux.....</b>	<b>9</b>
Aménagement cyclable.....	9
Valoriser deux itinéraires de découverte des paysages.....	9
<b>Objectif 2 : Tisser des liens autour d'une histoire singulière et des paysages protégés..</b>	<b>10</b>
Réhabilitation du village de Celles .....	10
Un architecte-conseil pour accompagner les habitants dans leurs projets de construction et de réhabilitation .....	10
Vers un pôle de pleine nature, autour des activités sportives présentes sur le territoire .....	11
Encadrer et accompagner les porteurs de projet dans le Domaine Départemental du Salagou .....	11
Concevoir et diffuser des supports de communication et d'interprétation du Grand Site .....	13
<b>Objectif 3 : Protéger et valoriser les grands paysages agricoles et géologiques .....</b>	<b>15</b>
<b>1. Affirmer, valoriser et protéger les paysages agricoles .....</b>	<b>15</b>
<b>Valorisation des produits agricoles du Grand Site .....</b>	<b>16</b>
Protéger et valoriser la biodiversité exceptionnelle du territoire .....	16
Sensibilisation de différents publics aux enjeux liés à la préservation de la biodiversité des sites .....	17
<b>2. Affirmer, protéger et valoriser le patrimoine géologique .....</b>	<b>19</b>

Les actions du Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze ont été impactées en 2021 par trois facteurs importants :

- La crise sanitaire,
- Les élections départementales,
- Une nouvelle équipe technique : départs et recrutements sur les postes de chargé de mission Natura 2000, valorisation et les postes de secrétaire – comptable et assistance à la gestion du Domaine Départemental.

## Les objectifs

---

Le **programme d'action** du Grand Site synthétise l'ensemble des actions menées et envisagées autour du paysage pour le Grand Site et leur donne une cohérence. Le fil directeur est celui de la **résilience** d'un site face à des bouleversements extérieurs, à sa capacité à mettre en valeur la richesse de paysages préservés pour générer du développement durable.

### Labellisation Grand Site de France

Le travail sur le périmètre et la rédaction de la candidature au label n'ont pu avancer, le contexte (covid, élections, changement d'équipe) n'étant pas favorable au travail collectif et aux temps de rencontre et de concertation indispensables à l'élaboration du dossier.

La réélection de Marie Passieux, Présidente du Syndicat Mixte du Grand Site, le 23 septembre 2021, marque la relance de la concertation pour l'aboutissement de ces dossiers.

## Objectif I : Protéger les paysages des deux cœurs de site, gage d'un développement local durable

### I. Maîtriser la fréquentation pour préserver les paysages des cœurs de site

Le Syndicat mixte assure la mise en réseau des acteurs dans le Grand Site et notamment dans le Domaine Départemental du Salagou : agents assermentés, techniciens, prestataires, usagers... par le biais de la commission « Grand Site » et des patrouilles de terrain. Il est chargé de faire respecter le Règlement d'utilisation du Domaine départemental.

#### Les patrouilles du Grand Site et le code de conduite

- 3 réunions de la commission ont été organisées : préparation de saison, accueil de la Garde Républicaine et bilan de saison

La patrouille équestre a sensibilisé les usagers au respect du code de conduite dans le domaine départemental du 17 avril au 12 septembre. Elle a reçu le renfort d'une patrouille VTT composée de 2 saisonniers du 3 juillet au 23 août. Le dispositif de gestion de la fréquentation a été soutenu grâce à la venue de **la Garde Républicaine** sur les berges du lac.

Le Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze prépare et fait évoluer en permanence les outils permettant la verbalisation (mise en place des arrêtés municipaux, déliants...) et



coordonne les équipes de terrain. Une réunion inter-agents assermentés a été organisé en juillet à l'initiative du SMGS et de la gendarmerie.

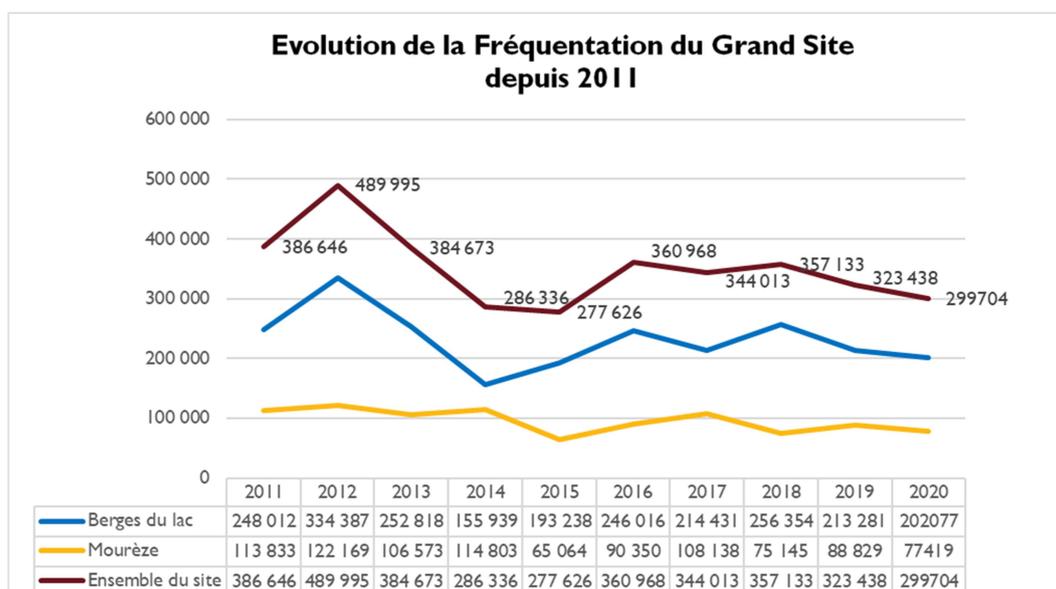
Comme l'année passée, les nouveaux patrouilleurs ont reçu une formation à l'identification des cyanobactéries, complétant le dispositif de suivi mis en place par le CD34.

Nouveauté 2021 : édition en interne d'un dépliant à destination des pêcheurs du lac du Salagou. L'objectif de ce dépliant, très demandé, est qu'il n'y ait plus de double discours, notamment concernant le bivouac - interdit même pour les pêcheurs à la carpe de nuit. Pour le consulter : [https://www.grandsitesalagoumoureze.fr/wp-content/uploads/2021/08/2108-depliant-peche\\_compressed.pdf](https://www.grandsitesalagoumoureze.fr/wp-content/uploads/2021/08/2108-depliant-peche_compressed.pdf)

### Evaluer : l'observatoire de la fréquentation

Le dispositif de gestion de la fréquentation est évalué annuellement depuis 2011 grâce à cet observatoire. Les données sont transmises aux niveaux départemental et régional. Chaque année, le Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze produit le bilan annuel de l'année précédente. En mars 2021, le bilan annuel 2020 a été rédigé.

Pour le consulter : [https://www.grandsitesalagoumoureze.fr/wp-content/uploads/2021/10/2020\\_bilan-frequentation.pdf](https://www.grandsitesalagoumoureze.fr/wp-content/uploads/2021/10/2020_bilan-frequentation.pdf)



### Juillet - Aout 2021 :

- Augmentation de la fréquentation à Mourèze (+23 %) et fréquentation équivalente au lac (baisse en juillet et augmentation en aout)
- Sur les berges, 46 jours au-delà de la capacité d'accueil fixée à 700 véhicules en simultanée sur les berges, dont 20 jours à plus de 1000 véhicules et 1 pic à 1799 le 15 aout (soit plus de deux fois la capacité d'accueil).

*NB : La capacité d'accueil a été fixée en 2011 en croisant les moyens humains de gestion, la capacité des parkings et l'acceptabilité par les locaux (habitants, agriculteurs...)*

Comme l'année dernière, dans le contexte COVID, le Grand Site a connu une fréquentation très importante, notamment dans sur les pôles de Mourèze et des Vailhès. Des visiteurs de proximité ont découvert ou redécouvert le Grand Site en arrivant par les portes d'entrée « grand public ». La météo, moins bonne que sur la saison 2020, a entraîné une baisse de la fréquentation des activités nautiques liées à l'eau certains jours, rapidement compensée dès qu'il refaisait beau. La rive Sud (Liausson, Clermont l'Hérault) plus exposée aux vents dominants semble avoir été plus impactée par

la météo que les berges plus protégées (Baie des Vailhès, Mas de Riri, Octon). Les activités terrestres (randonnées à pied, à VTT, à cheval...) ont bénéficié de cette météo moins favorable à la baignade. Les prestataires des berges s'étaient préparés à une fréquentation élevée, similaire à 2020, et ont pu anticiper. Ils ont moins exprimé qu'en 2020 de « saturation » du site. Le contexte réglementaire lié au Covid (Pass Sanitaire) a handicapé certains prestataires.

Au regard de la fréquentation et des moyens humains, le stationnement a été relativement bien géré en juillet et août lorsque tous les agents travaillent de concert sur le site.

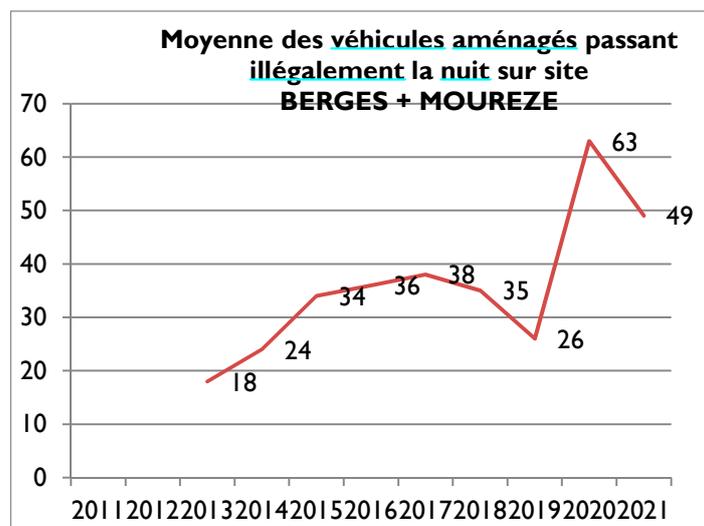
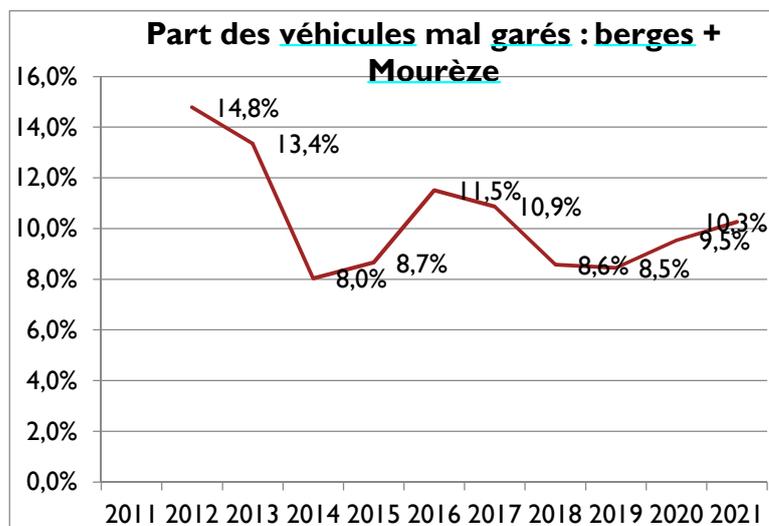
La commune de Mourèze, en ouvrant un parking de délestage en amont du village, en concertation avec le Grand Site et les services de l'Etat, a permis de fortement baisser le stationnement sauvage sur sa commune, le rendant quasi nul à l'entrée du village (côté est).

On note une extension de la fréquentation sur l'ensemble de l'année, conforme aux objectifs des Grands Sites, mais cela met en avant une inadéquation des moyens en avant et arrière-saison : toilettes, poubelles, accueil, mobilisation des agents assermentés...

La forte fréquentation et la mobilisation importante sur les berges pour faire respecter le code de conduite entraînent un report des atteintes au code de conduite dans des espaces naturels moins connus, plus en recul (Auvergne...), parfois plus sensible aussi et sur les villages, routes et chemins environnants.

Ces éléments plaident pour la mise en place d'une équipe d'agents assermentés à l'année, pour l'ensemble du Grand Site.

Le manque d'aires d'accueil légales, payantes pour les camping-cars la nuit remonte de plus en plus et rend difficile le travail des agents assermentés qui ne savent pas où renvoyer les visiteurs lorsque les campings et les aires de camping-cars du site sont pleines.



Pour plus de détails, cf. bilan complet produit à l'issue de la commission du 28 septembre 2021.

### Entretien du Domaine départemental

**Ramassage des déchets résiduels** : papiers gras, canettes, ...

Le Syndicat gère la prestation de ramassage des déchets résiduels sur les berges du lac, pour le CD34, financeur à 100% de la mission. Depuis 2016, le Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze a intégré dans ce marché des clauses sociales afin de favoriser l'accès au retour à l'emploi des personnes en difficultés sociales et professionnelles. Le Syndicat missionne depuis décembre 2020 Croix Rouge Insertion.

Le SMGS fait évacuer via Croix Rouge Insertion des pneus remontés du lac par l'association ANIMAGO. Croix rouge insertion a ramassé 1713.5 kg de déchets entre le 1er décembre 2020 et le 31 aout 2021 sur les berges du lac.

Mise en relation avec l'organisme CITEO et préparation de la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt sur le ramassage des déchets ménagers fin 2021 pour rechercher des financements complémentaires.



### **Poubelles et toilettes sur les berges**

L'offre de toilettes et de poubelles sur les berges doit être améliorée, elle ne répond pas complètement aux attentes et aux besoins dans un Grand Site – environ 250 000 visiteurs sur le Domaine départemental. Le travail sur l'amélioration de l'offre et sur l'intégration paysagère de ces équipements doit être poursuivi en 2022.

En 2021, la Communauté de communes du Clermontais installe des toilettes sèches, plus respectueuses de l'environnement, sur les berges d'Octon, remplaçant les toilettes chimiques.

### **Equipements : signalétique, glissières, barrières, plots, chemins...**

Dans le respect du site, remise en état des parkings, des dispositifs de contention des véhicules et de la signalétique du domaine départemental. Coordination et concertation réalisées par le Syndicat – Interventions réalisées par le Département de l'Hérault ou la communauté de communes gestionnaire.

Le SMGS a coordonné les actions d'entretien suivantes :

- Amélioration de l'accès à la mise à l'eau des Vailhès pour empêcher le stationnement à l'entrée de la mise à l'eau - MO : CD34
- Travail sur la signalétique du hameau des Vailhès pour assurer plus de quiétude aux habitants - MO : CD34

- Enlèvement de " points noirs " paysagers : vieux mur maçonné aux Vailhès et enlèvement d'ancien mobilier en fer obsolètes - MO : CD34
- Demande en cours d'enlèvement des anciens poteaux téléphoniques au Vailhès et enlèvement des poteaux téléphoniques au Relais nautique d'Octon.
- Accompagnement du CD34 dans ses demandes d'entretien des ruisseaux auprès de la police de l'eau.
- Animation d'un groupe de travail pour la réalisation d'un plan pluriannuel d'interventions sur les cours d'eau du Domaine Départemental du Salagou - MO : CD34
- Demande d'enlèvement d'un panneau très dégradé sur l'A75 dans le sens Béziers/Clermont l'Hérault - Réflexion à lancer sur son remplacement MO : CD34
- Appui à la mise en place de la signalétique du chemin des deux lacs - MO : CCC
- Amélioration du balisage des circuits VTT aux Vailhès et à Celles- MO : CCC
- Suppression des poches de stationnement sauvage en bordure de roselière, le long de la route des Plos, sur le pôle de Clermont l'Hérault, à la Presqu'île de Rouens et entre Wind34 et Liausson - MO : CD34
- Reprise des peintures des barrières de la baie des Vailhès MO : CD34
- Réflexion et définition d'une stratégie d'intervention avec les services de l'Etat sur les demandes de coupe d'arbres dépérissant ou morts... en site classé pour faciliter l'entretien du Domaine MO : CD34 et CCC
- Prolongement de la glissière au croisement de la route de Celles pour empêcher le stationnement sauvage, reprise de la chaussée de la route de Celles MO : CD34
- Reprise du toit du Relais nautique MO : CD34
- Changement des lattes du ponton d'Octon - réflexion sur son devenir MO : CD34
- Réparation de la barrière du pôle de Clermont l'Hérault MO : CD34
- Suppression du stationnement sur la piste de l'Auverne en lien avec la mairie de Lacoste MO : CD34
- Réparation des portiques, barrières de Liausson MO : CD34
- Repérage d'un tuyau et fils électriques sortants du lac au niveau de Pradines MO : CD34
- Intégration des travaux du gaz disgracieux faits sans autorisation
- Réparation de la passerelle du PR des Vailhès MO : CD34



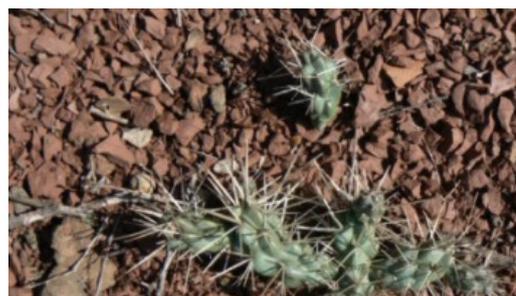
Actions contre les espèces invasives



### Arrachage de l'opuntia à Celles

Le Syndicat accompagne chaque année la mairie de Celles dans son action de lutte contre le cactus envahissant *Opuntia rosea*. Le traditionnel arrachage du printemps a été coordonné par le SMGS.

A la demande la mairie de Celles, le SMGS coordonne une action de brulage dirigé en partenariat avec les pompiers. Ce brulage devrait permettre de limiter le



risque incendie et de mettre en évidence des pieds de cactus non arrachés.

### **Arrachage des herbiers sur les zones de baignade**



L'herbier envahissant - Lagarosiphon major - est présent sur la quasi-totalité des berges du lac. Inoffensif pour l'homme, il rend la baignade désagréable. Depuis 2018, le Syndicat mixte assure la coordination, le recueil des autorisations administratives et la réalisation des chantiers d'arrachage du lagarosiphon sur les plages des Vailhès et de Clermont l'Hérault. Depuis l'été 2019, la Fédération de pêche apporte un appui technique et logistique. En 2021, le Mas de Riri et le Relais nautique d'Octon ont organisé, en partenariat avec les mairies concernées, des chantiers bénévoles.

La base de plein air (CCC) a également réalisé plusieurs chantiers.

Le confort de la baignade a pu être assuré grâce aux chantiers. L'action a été complétée cette année par un ratissage quasi hebdomadaire sur la plage de Clermont l'Hérault (voir bilan détaillé produit en décembre).

### **Coupe des pins dans le Cirque de Mourèze**

En 2013, la communauté de communes du Clermontais porte une étude de réouverture du cirque de Mourèze sur 48 hectares. La Commission Départementale Nature et Paysage des Sites valide en 2013 le projet de coupe des pins dans le cirque. Un périmètre d'intervention prioritaire de 8 hectares est défini, les travaux sont réalisés par l'ONF entre 2013 et 2017. Le Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze accompagne la mairie pour relancer la coupe des pins sur les 40 hectares restants.

L'étude paysagère, portée par l'ONF est validée en Commission Départementale des Sites fin novembre.

Pour plus de détails, cf. rapport ONF



## **2. Requalifier les infrastructures d'accueil : les 3 pôles**

L'accueil des visiteurs dans le Grand Site est structuré autour de 3 pôles, en complémentarité avec les autres secteurs du Grand Site (cf. Carte de vocations des espaces) : rives de Clermont l'Hérault, rives des Vailhès et cirque de Mourèze. Les équipements de ces pôles étaient vieillissants et

n'offraient pas un accueil à la hauteur de la qualité des paysages du Grand Site. Le Syndicat coordonne les projets de requalification et d'aménagement de ces équipements d'accueil.

### Pôle de Clermont l'Hérault – berges du lac

#### Espaces publics et maisons de site :

2021 : finalisation des études environnementales - réunions techniques avec les services de l'Etat et les collectivités locales – finalisation en cours des permis d'aménager et de construire. Le CD34 présente fin 2021, le projet aux élus de la CCC et aux Présidents des collectivités membres du SMGS.



Esquisse du projet ©CD34



### Pôle des Vailhès – berges du lac

Le groupe de travail (CD/SM/Communauté de communes Lodévois et Larzac (CCLL)/mairies) s'est réuni afin de préparer le programme de requalification de la baie des Vailhès (répartition des maîtrises d'ouvrage, usages, fonctionnement). Des réunions de travail ont eu lieu entre les conseils municipaux de Celles et du Puech. Le SMGS a présenté le document - projet en bureau de la CCLL.

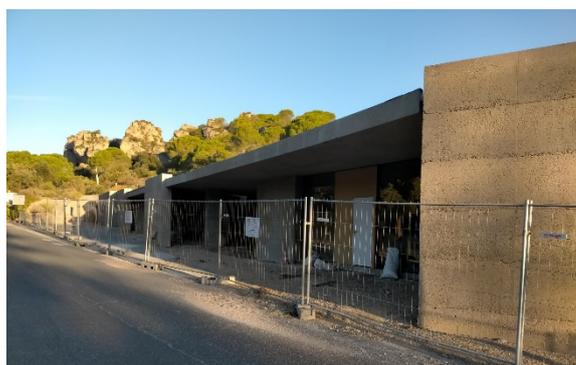
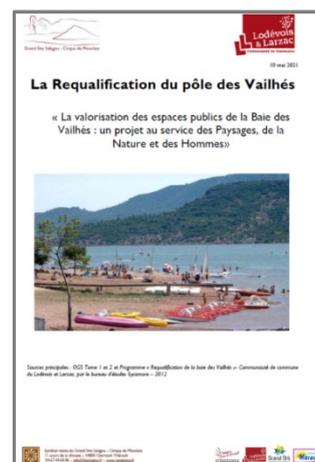
L'ensemble des élus (communes, CCLL, SMGS) a validé le programme transmis au CD34 pour lancement des études. Le CD34 a adressé la commande à Territoire 34.

Le camping des Vailhès, délégué par la CCLL à la société Huttopia, prépare son projet de requalification du camping.

### Pôle de Mourèze – village et cirque

Après un long travail de concertation (maison de site, stationnements, circulation douce), les travaux extérieurs du bâtiment sont terminés, ouverture prévue au printemps 2022.

Le Syndicat Mixte a accompagné la mairie de Mourèze, dans le cadre des travaux de la future maison de site, suite à la découverte d'une colonie d'une quinzaine de Pipistrelles communes dans l'ancien bâtiment de l'office de tourisme. Il a fait le lien entre la Mairie, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et le Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon (GCLR) afin de permettre la



mise en place de mesures adaptées à la préservation de cette espèce protégée avant la destruction du bâtiment. La date de destruction a ainsi été différée afin de permettre la mise en place d'un système efficace "anti-retour" pour préserver les quelques individus restants courant du mois d'octobre. La pose de deux nichoirs de grande taille au sein du village a, de plus, permis de compléter ces mesures. Un bilan d'opération sera transmis à la DREAL fin 2021.

Le SMGS a également accompagné la mairie pour la mise en place d'un parking de délestage dit « parking de la Dourbie », en amont du village, et fait le lien avec la DREAL et l'ABF. Ce parking de délestage a permis de résorber 100% du stationnement sauvage sur cette entrée du village. Le SMGS assure la rédaction du cahier des charges pour l'intégration paysagère du parking de délestage et la sécurisation du cheminement piétonnier jusqu'à la maison de site.

### 3. Décentrer la fréquentation des cœurs de site – déplacements doux

#### Aménagement cyclable

##### **Clermont l'Hérault/lac – Clermont l'Hérault/Villeneuve et Lodève/ lac**

Le Syndicat coordonne les projets d'aménagements cyclables depuis les villes-portes et jusqu'au Grand Site.

Réalisation par le Département de la 1<sup>ère</sup> tranche de la Voie Verte Clermont l'Hérault/le lac. Les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche, en site classé, seront faits en articulation avec le projet de requalification du pôle de Clermont l'Hérault. En lien avec le SMGS, le Département a missionné, pour cette partie complexe, l'équipe de paysagistes Atelier Site (en charge de la requalification du pôle de Clermont l'Hérault) afin de permettre une approche globale et cohérente. Le SMGS participe à la réflexion au travers du comité technique, comprenant également les services de l'Etat (3 réunions).

Animation d'un groupe de travail pour aboutir en 2021 à la pose de deux passerelles par les rando-pisteurs du CD34.

- pour conforter les déplacements doux rive sud du lac et à la mise en place en octobre du « chausaidou » sur la ligne droite entre la Grande Barraque et les Vailhès,
- pour réduire l'emprise dédiée à la voiture (adoucir les vitesses) et conforter les déplacements doux sécurisés rive nord du lac, les rendant ainsi accessibles au plus grand nombre à l'année (pédestre, équestre, VTT familial).

Le SMGS organise réunions techniques et réunions de concertation sur le développement de l'itinéraire sécurisé au Nord du lac (les Vailhès-le Barrage).



#### Valoriser deux itinéraires de découverte des paysages

Deux itinéraires de découverte du grand paysage et des villages en voiture ont été identifiés, dotés de panoramas remarquables qui sont à valoriser.

Un des projets porte notamment sur la mise en valeur de l'arrivée dans le Grand Site depuis le col de la Merquière. Ce panorama marquera l'entrée dans le Grand Site depuis la communauté de communes du Grand Orb.

## Objectif 2 : Tisser des liens autour d'une histoire singulière et des paysages protégés

### Réhabilitation du village de Celles

Le Syndicat mixte participe aux diverses étapes : sélection des projets / habitants, suivi de l'étude paysagère.... Le projet a été présenté au Réseau des Grands Sites de France (séminaire des directeurs et Rencontres nationales).

Les avancées en 2021 sont importantes :

- Finalisation du PLU,
- Lancement et finalisation en cours de l'étude paysagère, qui deviendra une OAP paysage du PLU,
- Lancement de la première phase des travaux des Tiers Lieux : la Maison des entreprises,
- La rénovation de la 1ère maison est très avancée ; chantiers participatifs, avec entraide des habitants,
- Validation d'un 3ème permis de construire,
- Poursuite du travail et accompagnement extérieur sur le fond de dotation,
- relance fin 2021 du projet d'intégration paysagère d'un parking visiteurs à Celles par le CD suite aux études environnementales et aux négociations foncières.



### Un architecte-conseil pour accompagner les habitants dans leurs projets de construction et de réhabilitation

Depuis 2016, le Syndicat mixte prend en charge le défraiement des déplacements de l'architecte-conseil mis à disposition par le CAUE. L'architecte-conseil constitue un relais de terrain essentiel, sans lequel le Syndicat ne sera plus en mesure d'identifier les projets à enjeux, nécessitant un accompagnement particulier. Son rôle est de permettre l'appropriation de la charte par tous les acteurs du territoire : agriculteurs, en premier lieu, mais aussi professionnels du tourisme, simples pétitionnaires ou collectivités bénéficient de cette aide technique, qui joue un rôle important, facilitant la concrétisation des projets. Il a permis de faire aboutir de nombreux projets qualitatifs, dont la construction de bâtiments agricoles en site classé. Il aide également les collectivités pour des projets d'envergure, mais aussi au quotidien dans la mise en place de petits équipements.

Le Syndicat mixte organise des visites - dites « tournées du Grand Site » - réunissant services instructeurs, DREAL, mairies, architecte conseil, DDTM et UDAP pour travailler sur les projets de constructions et de réhabilitations à enjeux paysagers forts, notamment en site classé : au-delà des réunions spécifiques pour les projets de pôles, 11 tournées ou réunions de travail ont été organisées en 2021 (habitations, 4 projets agricoles, église de Liausson, 2 campings, parkings...). Madame Loubens, architecte des bâtiments de France, a participé à une de ces tournées. Un temps de travail spécifique, avec le CD34, a été dédié à la problématique des travaux d'entretien des routes en site classé.



Le Syndicat mixte participe aux comités de pilotage du SCOT, du PCAET, à la commission aménagement du Pays Cœur d'Hérault, et suit l'avancement des cartes communales (Pézènes les mines), PLU communaux et PLU intercommunaux, bien qu'il ne soit pas PPA. Dans le cadre du SCOT, le SMGS a fourni une note et apporté des éléments généraux sur les volets « paysage » et « fréquentation / tourisme ».

De janvier à octobre 2021, l'architecte conseil a fait 22 déplacements dont : 8 demi-journées de tournées du Grand Site auprès des pétitionnaires et services de l'Etat, 16 rendez-vous avec des particuliers, 3 visio-conférences et de nombreux échanges avec allers-retours (mails, téléphone).

Le syndicat et l'architecte conseil ont également accompagné Enedis pour l'enfouissement des lignes, la mairie de Salasc pour la requalification d'un parking, la CCC pour la station de Mourèze et le CD34 pour la rénovation de la maison du barragiste.

9 dossiers ont été présentés en Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites - CDNPS :

- Projets agricoles : 1 à Octon, 1 à Brenas et 1 à Pézènes les Mines.

- Habitations : 1 à Octon, 1 à Celles, 1 à Mérifons.

- Projet touristique : 1 à Octon.

- Projets publics / actions du Grand Site : Coupe des pins de Mourèze, signalétique du sentier des deux lacs (programmés fin 2021).

Le travail entamé en 2020 s'est poursuivi avec les services de l'Etat, le CAUE et le Syndicat mixte afin de faire évoluer la méthode d'accompagnement des pétitionnaires. Il est à finaliser, mais la poursuite de la mission et du partenariat avec le CAUE sont questionnés pour 2022 au vu du contexte budgétaire. L'expérience capitalisée par l'architecte conseil du CAUE est inestimable et il semble aujourd'hui complexe de devoir arrêter. Le territoire sera en difficulté sans ce dispositif d'accompagnement qui œuvre pour un précieux et fragile équilibre entre les pétitionnaires, les municipalités, les services instructeurs et les services de l'Etat.

### Vers un pôle de pleine nature, autour des activités sportives présentes sur le territoire

Ce pôle de pleine nature a pour ambition partagée de faire de la filière « activités de pleine nature » un moteur de l'économie touristique et un outil au service de la valorisation des richesses du Grand Site. C'est un dispositif complémentaire des compétences APN des collectivités.

Suite à l'élaboration collective et la validation du pôle nature en 2019, l'équipe projet (SMGS, CD34, Hérault Tourisme) et le comité technique (CC, 2 pays, Hérault Sport...) ont poursuivi le travail (6 réunions). Les actions validées seront proposées dans le cadre de la candidature au label Grand Site de France sur les enjeux prioritaires de la gestion des usages et de valorisation du Grand Site.

L'année 2021 a démarré avec l'installation du « conseil des pros », espace de discussion et de concertation : il a dû se faire en visio (covid) mais a réuni 45 personnes. Cela a été un temps important d'échanges, tant sur la vie du site, le bilan de l'activité, que sur les attentes et perspectives des prestataires notamment. Des pistes concrètes ont été portées par le collectif.

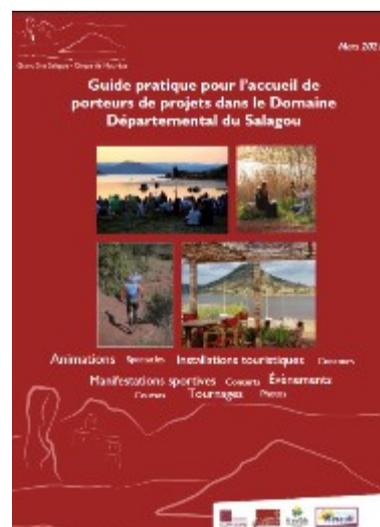
Le comité de pilotage programmé a dû être reporté du fait du changement du calendrier électoral. En attendant, un fond de dossier accompagné d'une note de présentation a été transmis à tous les élus et services concernés des 4 structures membres et organismes associés.

Le travail sur le langage commun nécessaire est à venir ; ainsi qu'une approche ciblée sur les populations locales et les entrées éducatives et économiques.

### Encadrer et accompagner les porteurs de projet dans le Domaine Départemental du Salagou

Le Domaine Départemental du Salagou est un espace public ouvert, vivant, accessible à tous, particulièrement prisé des porteurs de projets (manifestations, installation d'activités touristiques et de loisirs, tournages...). Il présente un cadre naturel exceptionnel très varié mais également très fragile.

La première étape a consisté à rédiger collectivement le règlement d'utilisation du Domaine Départemental du Salagou, entériné par délibération du CD34 en 2017. Il fixe les conditions générales des occupations et s'applique sur l'ensemble du Domaine Départemental du Salagou. Ce règlement, compilant



les règles à respecter, rappelle notamment que le Syndicat assure l’instruction des demandes en concertation avec les partenaires avant que le propriétaire (Département) ou le gestionnaire (communauté de communes/mairie) signe l’autorisation d’occupation du Domaine public.

Il est accompagné d’un guide d’accueil des porteurs de projets.

Le Syndicat mixte a actualisé le guide pour l’adapter aux évolutions et intégrer une charte présentant les grands principes à respecter. Les élus valident en mars 2021 la dernière version du Guide des porteurs [https://www.grandsitesalagoumoureze.fr/wp-content/uploads/2021/10/21-guide-porteurs-projets\\_compressed.pdf](https://www.grandsitesalagoumoureze.fr/wp-content/uploads/2021/10/21-guide-porteurs-projets_compressed.pdf)

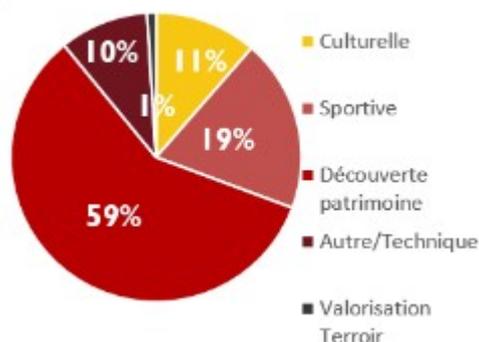
Le SMGS a créé la commission « porteurs de projets » qui se réunit annuellement (novembre) pour se positionner sur les demandes d’installation d’activités économiques et l’organisation de manifestations. Cette commission se compose du bureau des élus du Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, des maires des communes riveraines du lac, des présidents et vice-présidents (tourisme/ APN) des collectivités membres du Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze ainsi que des techniciens concernés.

Le Syndicat, depuis 2020, lance chaque année un appel à manifestation d’intérêt pour l’organisation d’évènementiel dans le Domaine Départemental. Les porteurs de projet souhaitant organiser un événement sur les berges en 2022 ont été invités à remplir un dossier de candidature. La commission « porteurs de projet » analyse les candidatures se positionnant ainsi sur le calendrier de l’année à venir.

### Accompagner et encadrer les manifestations sportives et culturelles

Le Syndicat coordonne l’accueil des organisateurs d’évènements sportifs et culturels dans le Grand Site. Cette année, suite à la mise en place de l’Appel à Manifestation d’Intérêt sur le Domaine Départemental en 2020 pour l’année 2021, 34 demandes de manifestation dans le domaine départemental du Salagou ont été retenues sur 35.

Au total, ce sont près de **150 évènements** qui ont été programmés dans le Grand Site dont 80 sur le Domaine Départemental. Environ 45 évènements ont été annulés en raison du contexte sanitaire ou par manque d’inscriptions. Le SMGS a suivi l’accueil d’environ 200 évènements en 2021 (concours, stands, rencontres, balades, courses...).



Répartition par thématique des 150 évènements ayant eu lieu en 2021

### Accompagner et encadrer les demandes de prise d’images : films, photos, clips... tournages

Une trentaine de demandes instruites dont 13 tournages (shooting, fictions, documentaires, clips...) réellement réalisés. Trois tournages ont eu lieu sans autorisation dans le Domaine Départemental, dont plusieurs de portée nationale.

A la demande des élus du Grand Site, depuis plusieurs années, le Conseil Départemental de l’Hérault a délibéré en septembre 2021 pour la mise en place d’une redevance sur les Domaines Départementaux. Suite à cette délibération, le SMGS va l’intégrer au Guide des porteurs de projets et proposer un projet de délibération et une grille tarifaire aux communes du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze qui le souhaitent afin d’homogénéiser la démarche sur les propriétés publiques du Grand Site.

## **Accompagner et encadrer les demandes d'installation d'activités sur les berges**

Suite à la commission « accueil des porteurs de projets » de novembre 2020, le Syndicat mixte a accompagné l'installation du camion à glace du Blason sur les berges de Clermont l'Hérault. Cette expérience a été jugée très satisfaisante pour le prestataire et les élus.

La commission de novembre 2020 a rejeté les demandes d'installation de 4 « aquaparcs », un hébergement flottant et un téléski nautique.

*Plus de détails : cf. comptes-rendus de la commission « porteur de projets » 2020.*

## **Concevoir et diffuser des supports de communication et d'interprétation du Grand Site**

### **→ Valorisation des patrimoines et de l'esprit des lieux du Grand Site**

Le recensement du patrimoine bâti de Pézènes-les-Mines est achevé en 2020. En 2021, une communication a été réalisée de ce travail, mise en ligne et envoyée aux mairies concernées.

En 2021, pour des raisons sanitaires, seuls quelques événements ont pu avoir lieu et sur des jauges limitées : Nuit de la chauve-souris (25 personnes), Fête de la nature (15 personnes). Une intervention sur le terrain a bénéficié à des étudiants en master 2 de Montpellier.

### **Coordonner les actions de valorisation (paysage, patrimoine, biodiversité, savoir-faire, géologie ...)**

Le Syndicat propose des rencontres du Grand Site : 12 ont été programmées en 2021 (balades paysage, stand du Grand Site, jeu de piste). Un partenariat a été passé avec Demain la terre ! pour la mise en œuvre.

Le Syndicat a démarré un travail d'analyse de la fréquentation des événements programmés par les collectivités dans le Grand Site en 2021 (par les Communautés de communes, le SMGS et les mairies - hors actions départementales : bilan en cours) - 1187 personnes ont été comptabilisées sur les 24 rencontres organisées (3 annulées).

Afin de gérer collectivement la programmation des actions et animations autour des patrimoines (balades découvertes, pavillon bleu, ...), le Syndicat Mixte a réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois dans un comité technique les acteurs de l'animation et de la valorisation du Domaine Départemental du Salagou et du territoire du Grand Site.

Les objectifs de ce groupe sont de :

- Créer un cadre de rencontres régulier (1 à 2 x/an) entre acteurs de l'animation et valorisation du site,
- Développer l'interconnaissance des structures et améliorer la proximité relationnelle,
- Créer une culture commune de pratiques d'animation de valorisation du Grand Site, favoriser l'articulation entre activité et identité,
- Créer un cadre commun, partagé et accepté de tous pour la réalisation d'animation de valorisation du Grand Site,
- Maitriser ensemble l'offre d'animation et d'action de valorisation sur le Domaine départemental et le Grand Site (répartition géographique, temporelle, thématique et des publics).

Le 15/10, 13 participants, de 7 structures différentes (SMGS, CD34, CCC, CCLL, Pays Cœur d'Hérault, Ville de Clermont, Demain la terre) se sont réunis à Octon pour jeter les bases d'un groupe de travail. Ils ont œuvré à l'établissement d'un constat partagé. *Voir détails dans le Comptes-rendu en cours de rédaction*

### **Édition et diffusion de supports d'information et d'interprétation**

En 2021, De nombreux articles/émissions ont relayé l'information (locaux, nationaux, thématiques).

Une dizaine de communiqués de presse a ponctué cette année, avec 2 points presse lors de l'élection de la Présidente et lors de la venue de la Garde républicaine.

Comme chaque année, des documents ont été réactualisés et imprimés : dépliant touristique, dépliant camping-caristes, Clés du Grand Site....

La reprise graphique de la maquette des dépliant à destination des pêcheurs et des camping - caristes est en cours. Un dépliant spécifique pour les cavaliers est également en réflexion. Ces dépliant thématiques seront traduits en anglais.

Le SMGS a diffusé le recensement du patrimoine bâti de Pézènes-les-Mines achevé en 2020.

### **Conception des outils d'interprétation**

Le SMGS accompagne la Communauté de communes du Clermontois dans la recherche de financement et le lancement de l'étude de conception des outils d'interprétation de la maison de site de Mourèze. Il assure la concertation et la coordination entre les différents maitres d'ouvrages. Début 2021, le SMGS a travaillé avec des étudiants en « Master Tourisme Durable » sur la mise en place d'un cadre commun pour la mise en œuvre de l'interprétation dans le Grand Site. Ce travail a donné lieu à une validation en bureau et en comité technique des principes à garantir dans tout projet d'interprétation. *Détail cf. rapport des étudiants.* Fin 2021, il accompagne la CCC dans la rédaction du cahier des charges pour missionner un bureau d'étude pour l'espace d'interprétation de la maison de site de Mourèze.

## Objectif 3 : Protéger et valoriser les grands paysages agricoles et géologiques

### I. Affirmer, valoriser et protéger les paysages agricoles

#### Dans le cadre de la démarche Natura 2000 :

Anna CHAINE rejoint l'équipe du SMGS, de formation Ingénieure agronome spécialisée en Ecologie et Environnement, elle est en charge de l'animation et de la coordination de la démarche Natura 2000. Le Syndicat porte deux démarches Natura 2000 pour la protection et la mise en valeur de la biodiversité sur son territoire : la Zone de Protection Spéciale « Le Salagou » pour les oiseaux et la Zone Spéciale de Conservation « Mines de Villeneuve » pour les chauves-souris. Un comité de pilotage existe pour chaque site afin de mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions mises en place dans le cadre de la démarche Natura 2000. Deux comités de pilotage se sont tenus en 2021.



Des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) accompagnent les exploitants agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement. La rémunération de ces mesures correspond à une compensation des manques à gagner et des surcoûts engendrés par les modifications de pratiques des agriculteurs, qui s'engagent dans cette démarche (matériel, etc.).

L'année 2021 est une année transitoire avant la prochaine programmation PAC. Il n'y a pas eu de nouvelles signatures de contrats avec les agriculteurs dans le cadre des MAEC (volonté nationale). Il a cependant été nécessaire de conserver le lien avec ces derniers afin d'anticiper un futur appel à projet PAEC et de poursuivre le suivi et l'accompagnement d'une quinzaine d'exploitants agricoles actuellement engagés en MAEC.

La mise en place de nouveaux contrats en 2021 a nécessité l'actualisation de l'ensemble des documents de gestion des agriculteurs. Un dossier comprenant une mise à jour des diagnostics environnementaux, des cahiers des charges, des plans de gestion et des parcellaires a été remis à chacun d'entre eux.

Enfin, les bilans phytosanitaires annuels (bilan des pratiques et Indices de Fréquence de Traitement) ont été effectués pour une dizaine viticulteurs.

#### Formations et journées techniques

Une demi-journée à destination des viticulteurs a été organisée en partenariat avec le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon et le CIVAM bio 34 afin de sensibiliser les agriculteurs aux services rendus par les chiroptères dans les cultures.

Une formation a été mise en place en partenariat avec le CIVAM 34 sur l'amélioration de la gestion des sols : observation des sols avec fosses pédologiques, analyse de l'effet des apports de matières organiques et de l'enherbement hivernal, réflexion sur la mise en place d'une fertilisation raisonnée en viticulture.



#### Animation sur le foncier départemental à vocation agricole

Le Syndicat assure le suivi des conventions en vigueur et accompagne les agriculteurs dans leur démarche auprès du Département. Des appels à candidature pour l'occupation du foncier départemental à vocation agricole sont organisés de manière régulière. En 2021, il n'en a pas été

réalisé. En revanche, les documents de suivi ont été actualisés et un groupe de travail mis en place. Après plusieurs années de mise en œuvre du dispositif, une réflexion commune et multidisciplinaire semble nécessaire pour d'améliorer la réponse aux enjeux environnementaux, paysagers et agricoles du territoire : diagnostic de l'existant, sélection des parcelles à proposer et des types de culture, mise en place de conditions agroenvironnementales sur certaines parcelles dès la phase d'appel à projet.

Suite au gel d'avril, les élus du Grand Site sont allés à la rencontre des agriculteurs pour marquer leur soutien ; le lien a été fait avec le CD34 au niveau des aides (loyers).

### Valorisation des produits agricoles du Grand Site

L'association des Agriculteurs du Grand Site est née en 2019 d'une prise de conscience du lien entre terroir, paysage et environnement. La volonté de préserver les paysages et la biodiversité remarquables en valorisant les produits agricoles est une évidence pour ces viticulteurs, éleveurs, arboriculteurs et autres producteurs du site. Le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze est en effet aujourd'hui un territoire où production agricole rime avec pratiques agro-environnementales : la biodiversité est préservée, les habitats sont mieux protégés, l'eau est de meilleure qualité.



Compte tenu du contexte sanitaire, aucune animation sur le thème de l'agriculture (hors Natura 2000) n'a été réalisée lors du premier semestre 2021. Deux animations sur la thématique agriculture sont réalisées lors du second semestre :

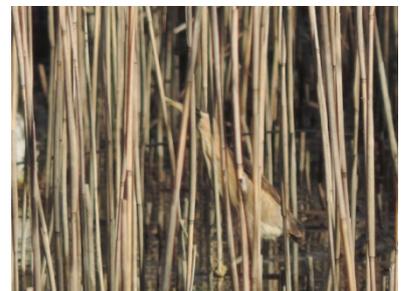
Organisation de balades, avec Demain la Terre, à la rencontre d'agriculteur : un vigneron du Grand Site à Brénas et une éleveuse à Germane.

### Protéger et valoriser la biodiversité exceptionnelle du territoire

#### Evaluation des incidences environnementales

Le Syndicat mixte a accompagné les porteurs de projet dans la rédaction de leur évaluation simplifiée des incidences environnementales :

- Une dizaine de manifestations sportives et culturelles supérieures à 100 participants dont le passage du Tour de France le 9 juillet 2021.
- Travaux et interventions au sein des sites Natura 2000 (projet de construction, travaux de rénovation, etc.).
- Apport d'indications concernant le survol de drones au niveau de zones sensibles.
- Accompagnement du service pleine nature de la Communauté de communes du clermontais (réhabilitation du pic de Vissou).
- Accompagnement de la mairie de Mourèze (préservation d'une colonie de chauves-souris dans le cadre des travaux de la future maison de site).



#### Suivis scientifiques

Dans le cadre de l'application des documents d'objectifs des sites Natura 2000 du Salagou et des Mines de Villeneuve, le Syndicat coordonne la réalisation des suivis scientifiques. En 2021 :

- Mise en place du suivi de l'évolution des roselières et de la population de **Blongios nain** (*Lxobrychus minutus*) dans le cadre du projet de modification de la gestion du barrage. La population observée comprend 7 couples (entre 4 et 6 couples observés en 2020). Le suivi a été réalisé par l'association la Salsepareille.

Afin de poursuivre les actions de préservation de la roselière de l'anse d'Ariège, habitat de plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, la réserve permanente de pêche a été matérialisée par

une ligne de bouées en partenariat avec la fédération de pêche, permettant une meilleure visualisation.

- Mise en place du suivi de la nidification du couple d'**Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*)**. Pour la première fois depuis plusieurs années, la reproduction du couple a été une réussite. L'aiglon a été suivi durant la période de nidification puis une opération de bagage et la pose d'une balise GPS par l'association la Salsepareille dans le cadre du Plan National d'Action (PNA) Aigle de Bonelli.

- Mise en place du suivi du **Bruant Ortolan (*Emberiza hortulana*)** par l'association la Salsepareille. Ce suivi a permis une mise à jour des effectifs et de la répartition de l'espèce selon le protocole spécifique mis en œuvre pour Aumelas (2019) ou Montagnac (2020).

- Suivi du Plan National d'Action **Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*)**. Le Syndicat est en relation avec la LPO, animateur du PNA, afin d'effectuer une mise à jour des données de prospection et de sensibiliser les élus et propriétaires.

- Suivi du **Grand Duc d'Europe (*Bubo bubo*)** par l'association la Salsepareille. L'objectif de ce suivi, en cours de réalisation, est la mise à jour des effectifs et de la répartition de l'espèce.

- Suivi des gîtes connus de **chauves-souris** dans le bâti de Villeneuve et de ses alentours et accompagnement des propriétaires de bâti abritant des colonies ou individus (suivi réalisé par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon). Observation de la fréquentation des mines de barytine mené en 5 phases : 2 comptages au printemps, 2 comptages et une capture à l'automne. Ce suivi plus important a permis d'identifier plus finement les effectifs, les sorties utilisées ainsi que les statuts reproducteurs des espèces. Des effectifs importants de Minioptères de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) et Murins de Capaccini (*Myotis capaccinii*) ainsi que des Grands et Petits Rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum* et *Rhinolophus hipposideros*) ont été observés. La collecte et l'analyse des données issues du piège-photo du pigeonnier a été mise en place mais n'a pas révélé la présence d'individus.



Les rapports complets sur ces suivis sont disponibles au Syndicat Mixte du grand Site Salagou – Cirque de Mourèze.

### Sensibilisation de différents publics aux enjeux liés à la préservation de la biodiversité des sites

#### Sensibilisation du grand public

Des animations ont été mises en place afin de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la préservation de la biodiversité.

Afin de sensibiliser le grand public à la diversité des espèces d'oiseau et à leur place au sein des milieux agricoles, le Syndicat a organisé le **22 mai 2021** la « **fête de la nature** » à Aspiran. Cette animation a été réalisée en partenariat avec l'association la Salsepareille et portait sur la thématique « A travers mille et un regards ». Une dizaine de personnes étaient présentes.

Le **28 aout 2021**, a été organisé la « **Nuit de la chauve-souris** » à Villeneuve afin de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la préservation des chiroptères. Une vingtaine de visiteurs étaient présents et ont pu bénéficier de divers ateliers, de la projection d'un documentaire et de l'observation de Sérotines communes (*Eptesicus serotinus*) et Pipistrelles communes

(*Pipistrellus pipistrellus*) à la tombée de la nuit. Cette animation a été mise en place en partenariat avec le Groupe Chiroptère Languedoc Roussillon et avec le soutien de la mairie de Villeneuve.

Le **16 octobre 2021** l'association la Salsepareille est intervenue, à l'initiative du Syndicat à la balade « **Aspiran entre nature et terroir** » organisée par la Communauté de communes du clermontais dans le cadre des inventaires partagés du patrimoine. Cette intervention a permis d'éclairer les visiteurs vis-à-vis de la démarche Natura 2000 et d'apporter le volet « biodiversité » aux échanges.

Le **20 novembre 2021**, une balade nature « **A la découverte des hivernants du Salagou** » est organisée par le Syndicat en partenariat avec la Salsepareille au bord du lac à Octon, permettant aux visiteurs d'observer les oiseaux hivernants du lac et d'en comprendre les enjeux.

Le **11 décembre 2021**, une animation de sensibilisation aux chauves-souris est organisée à Villeneuve en partenariat avec le Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon et avec le soutien de la mairie de Villeneuve. 6 nichoirs à chauves-souris seront posés au sein du village. Des animations et la projection d'un film permettront aux visiteurs de mieux comprendre les caractéristiques de ces espèces méconnues et les moyens de les préserver.



*Pause de panneaux afin de matérialiser une zone de non distribution de goodies sur une zone sensible lors du passage du Tour de France (Crédit: LPO Hérault)*

## Sensibilisation des acteurs locaux

**Un café débat portant sur les différents types d'ouverture des milieux** (débroussaillage, feu intentionnel et non intentionnel), leurs intérêts et leurs impacts est en cours d'organisation par le Syndicat suite à l'observation d'incompréhensions de certains habitants. Cet événement regroupera différents experts (agriculteur pratiquant le feu pastoral, écologue, sapeur-forestier).



Les élus sont, de plus, régulièrement sensibilisés au sujet des actions menées sur les sites Natura 2000 et des enjeux correspondants. Les élus de la commune de Fontès et de la commune d'Adissan ont notamment été mis à contribution lors du passage du Tour de France le 9 juillet 2021 afin de matérialiser une zone sensible pour l'Outarde canepetière par la pose de panneaux.

## Matérialisation de la réserve de pêche

Afin de poursuivre les actions de préservation de la roselière de l'anse d'Ariège, habitat de plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, la réserve permanente de pêche a été matérialisée par une ligne de bouées en partenariat avec la fédération de pêche, permettant une meilleure visualisation de cette dernière.

## 2. Affirmer, protéger et valoriser le patrimoine géologique

### Géoparc

Le Géoparc est un projet important pour le Grand Site, dont le territoire et l'esprit des lieux sont très marqués par les éléments géologiques exceptionnels. Le Syndicat mixte est partenaire historique et participe activement.

La directrice fait partie du comité de programmation du Géoparc et a participé à 6 réunions ainsi qu'à la rédaction du document de présentation du projet, destiné aux élus des diverses structures concernées. Elle a également accompagné



Demain la Terre ! et les élus du Grand Site lors de rendez-vous avec les présidents et élus de ces collectivités (Pays, Vallée de l'Hérault, Grand Orb)

Le comité de pilotage a permis de réunir les représentants des organismes publics concernés par le Géoparc pour échanger sur plusieurs enjeux : périmètre, portage, gouvernance et fonctionnement de ce futur Géoparc. Au vu des contextes locaux, le Département annonce le portage de la démarche pour assurer la suite du projet dès fin 2021.

### Sauvegarder la dalle de la Lieude

Après l'arrêté de Géotope signé en juin 2019, afin de protéger la dalle paléontologique de la Lieude, et la procédure de mise en péril ordinaire engagée par la mairie, en 2020, aucune avancée n'était à noter. Mais il faut indiquer la forte volonté collective de la mairie de Mérifons, de la communauté de commune du Clermontais appuyée par le Syndicat mixte du Grand Site et des services de l'Etat, de préserver et de mettre en valeur ce patrimoine et ses alentours, également riches.

La récente prise de position en septembre 2021 du Département sur le possible portage du Géoparc pourrait enfin débloquer la situation. En effet, en l'absence de maîtrise foncière et de gestion, la dégradation de la dalle de la Lieude reste un point noir du Grand Site, là où elle devrait être un atout. Dans le cadre du futur Géoparc, la préservation de cette dalle est un enjeu majeur. Le Syndicat fait le lien avec les services du Département.

Syndicat mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze  
11 cours de la chicane 34800 Clermont-l'Hérault  
04 67 44 68 86 - [info@lesalagou.fr](mailto:info@lesalagou.fr) - [www.grandsitesalagoumourèze.fr](http://www.grandsitesalagoumourèze.fr)



Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

# Les temps forts du Grand site en 2021

## Institution



La garde républicaine, en soutien aux patrouilles, est accueillie sur le Grand Site  
*Juillet – août*



Gouvernance : Les élus du syndicat mixte ont réélu Marie Passieux présidente  
*Septembre*



Visite du Grand site lors d'une des tournées avec l'architecte conseil des bâtiments de France et les services de l'Etat  
*Celles, Les Vailhès, mai*

## Requalifications et intégrations paysagères



Avancée des travaux de la maison du  
Grand site  
*Mourèze*



Création de deux passerelles pour  
permettre le franchissement des cours  
d'eau

*Domaine départemental*



Ouverture d'un parking de délestage  
pour supprimer le stationnement  
sauvage  
*Moureze, juin*



Enlèvement des poteaux téléphoniques  
obsolètes (*Avant après*)  
*Octon, domaine départemental*

## Vie et gestion du site



Appel à manifestation d'intérêt pour  
l'organisation d'événementiels en 2022  
– (*Domaine départemental*)



**Pêcheurs,  
le Grand Site vous accueille**



La collection s'étoffe : création du  
dépliant pêche en partenariat avec la  
fédération de pêche  
*Domaine départemental*



Découverte de nouveaux couples de Blongios (Natura 2000) – *Roselière, Octon*



Les patrouilles sillonnent à pieds, à cheval, en VTT et en bateau le site pour sensibiliser les visiteurs

## Entretien



L'équipe de Croix rouge Insertion nettoie les berges du lac toute l'année



3 chantiers d'arrachage du cactus invasif *Celles*



Arrachage du lagarosiphon – herbier invasif *Les Vailhès – juin*

## Animations, manifestations, installations économiques



Nuit internationale de la chauve-souris  
(Natura 2000)  
Villeneuveville – août



3 Ateliers « paysage et esprit des lieux »  
*Pic de Vissou – juin*  
*Neck de la Roque – septembre*  
*Plateau de Germane – novembre*



Fête de la nature (Natura 2000)  
Aspiran – mai



Animations autour du stand du Grand Site – Nocturnes - juillet



Une nouvelle activité : vente de glaces artisanales locales  
*Berges de Clermont l'Hérault – Eté*

